

## **L'Ordre des experts-comptables prépare un événement virtuel inédit pour l'automne !**

Dans le contexte de crise sanitaire, le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables annonce le report en 2021 de son congrès annuel à Bordeaux. Pour assurer la sécurité de tous, et maintenir ce moment fort d'innovation et d'échanges, l'édition 2020 subsiste toutefois sous la forme d'un événement virtuel innovant et participatif prévu à l'automne.

*« Dans le contexte de crise économique et sanitaire inédit, nous avons pris la décision de moderniser et de digitaliser notre congrès annuel. Ainsi en septembre 2020, la tenue de cette rencontre majeure de réflexion et de prospective prendra la forme d'un événement virtuel. C'est une première dont nous sommes très fiers !*

*Elle permettra aux 21 000 experts-comptables et à leurs 130 000 collaborateurs de participer à distance à cette rencontre majeure pour la profession. Restant mobilisés dans leur cabinet, ils pourront en outre poursuivre leur accompagnement stratégique auprès des dirigeants de TPE/PME.*

*La digitalisation de l'économie est désormais une réalité. Pour la sécurité et la flexibilité de tous, notre événement 2020 en sera la première vitrine »,* explique Charles-René Tandé, Président

### **A propos de l'Ordre des experts-comptables**

L'Ordre des experts-comptables rassemble 21 000 professionnels, 130 000 collaborateurs et 6 000 experts-comptables stagiaires. Placé sous la tutelle du ministère de l'Economie et des Finances, l'Ordre des experts-comptables a pour rôle d'assurer la représentation, la promotion, et le développement de la profession française d'expert-comptable. Il veille, par ailleurs, au respect de la déontologie, de la qualité et de la discipline professionnelle.



#### **Contact presse :**

Agence Abrasive - [contact@abrasive.fr](mailto:contact@abrasive.fr)

Xénia ARRIGNON : 06 12 36 57 26 & Karine MICHAUD : 06 50 61 06 64